Beissier

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

Enduits intérieurs de peinture en pâte

En conformité avec la norme NF EN 15804+A1 et son complément national XP P01-064/CN

Décembre 2013

PRESTONETT®

BAGAR®

REALISATION :
EVEA – 35, Rue Crucy – 44000 NANTES
Tél. + 33 (0)9 63 48 50 16 - Fax. + 33 (0)2 40 71 97 41
www.evea-conseil.com

Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de Beissier (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national XP P01-064/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

Il est rappelé que les résultats de l'étude sont fondés seulement sur des faits, circonstances et hypothèses qui ont été soumis au cours de l'étude. Si ces faits, circonstances et hypothèses diffèrent, les résultats sont susceptibles de changer.

De plus il convient de considérer les résultats de l'étude dans leur ensemble, au regard des hypothèses, et non pas pris isolément.

La norme EN 15804+A1 du CEN sert de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A1.
Dans les tableaux suivants 2,53E-06 doit être lu : 2,53x10 -6 (écriture scientifique).

Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux, elles sont :
- le kilogramme « kg »,
- le gramme « g »,
- le litre « l »,
- le kilowattheure « kWh »,
- le mégajoule « MJ ».

Abréviations :
- ACV : Analyse du Cycle de Vie
- DVR : Durée de Vie de Référence
- UF : Unité Fonctionnelle
- PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définie au *§ 5.3 Comparabilité des FDES pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :
" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des FDES doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "

SOMMAIRE

1 Introduction 4

2 Information Générale 5

3 Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) et du produit 6

4 Etapes du cycle de vie 8

4.1 Etape de production, A1-A3 8

4.2 Etape de construction, A4-A5 8

4.3 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7 9

4.4 Etape de fin de vie C1-C4 : 10

4.5 Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D 11

5 Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie 11

6 Résultat de l'analyse du cycle de vie 12

7 Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant la période d'utilisation 17

8 Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments 17

1 INTRODUCTION

Le cadre utilisé pour la présentation de la déclaration environnementale produit est basé sur le complément national XP P01-064/CN.
Cette fiche constitue un cadre adapté à la présentation des caractéristiques environnementales des produits de construction conformément aux exigences de la norme NF EN 15804+A1, son complément national XP P01-064/CN et à la fourniture de commentaires et d'informations complémentaires utiles dans le respect de l'esprit de cette norme en matière de sincérité et de transparence.

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi et il peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège de Beissier.

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de Beissier.

Contact :
David VIVIEN

Coordonnées du contact :
d.vivien@beissier.fr
+33 1 60 39 61 40

2 INFORMATION GENERALE

1. Nom et adresse des fabricants : Beissier S.A.S., Quartier de la Gare, F-77760 La Chapelle La Reine
2. Le(s) site(s), le fabricant ou le groupe de fabricants ou leurs représentants pour lesquels la FDES est représentative :

   Cette FDES est représentative du site de production de Beissier situé à La Chapelle-la-Reine.

3. Type de FDES : du berceau à la tombe
4. Type de FDES : individuelle
5. Nom du programme : La présente FDES a été réalisée dans le cadre du Programme de déclaration environnementale et sanitaire pour les produits de construction géré par INIES et AFNOR.
6. Date de publication : Décembre 2013
7. Date de fin de validité : Décembre 2018
8. Les références commerciales des produits :

PRESTONETT GP	PRESTONETT L
PRESTONETT FP	PRESTONETT JP
PRESTONETT ROLL NET G	PRESTONETT UNIVERSEL
PRESTONETT ROLL NET	PRESTONETT LISSER PATE
PRESTONETT REBOUCHER PATE	PRESTONETT LISS PRIM
BAGAR AIR	BAGAR G – VERT
BAGAR L – BLEU	BAGAR F – BLANC
BAGAR SF – ORANGE	BAGAR GT – ROUGE
BAGAR WR – RUBIS	BAGAR AIRLISS SG
BAGAR AIRLISS G	BAGAR AIRLISS F
BAGAR AIRLISS J	BAGAR AIRLISS C
BAGAR BAG MAX SB	BAGAR BAG MAX S
BAGAR BAG MAX F	BAGAR MATEX
BAGAR FIBRE	BAGAR PROJECTION GRAIN
BAGAR MIX	BAGAR K

La liste des références couvertes par la présente FDES a été actualisée le 5 avril 2016.

9. Vérification :

La norme EN 15804 du CEN sert de RCP a).
Vérification indépendante de la déclaration, conformément à l'EN ISO 14025:2010 ☐ interne ■ externe
(Selon le cas b)) Vérification par tierce partie : **Henri Lecouls**
a) Règles de définition des catégories de produits *b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4).*

3 DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE (OU UNITE DECLAREE) ET DU PRODUIT

10. Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) :

« Protéger et décorer 1m² de support pour une épaisseur de 1mm, préparé dans les règles de l'art (*) avec un enduit de peinture, sur la base d'une durée de vie de référence de 30 ans comprenant une mise en œuvre et aucun entretien. Le rendement moyen du produit de référence est de 1 700 g/m². »

(*) Conformément au DTU 59.1.

11. Description du produit : enduit en pâte constitué principalement de charges minérales (70%) et d'eau (25%).

12. Description de l'usage du produit (domaine d'application) : hors périmètre d'étude.

13. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle :

    Les enduits intérieurs de peinture en pâte considérés dans cette étude sont destinés à une application intérieure.

    La DVR des produits a été déterminée sur la base des conclusions du Groupe de Travail FDES (GT FDES) mis en place entre les adhérents du SIPEV.

    La consommation de produit par UF est donnée pour une application sur support plan et normalement absorbant. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se référer à la Fiche Technique du produit concerné pour obtenir plus de précisions.

    Les produits de teinte blanche (pour les enduits teintables) ont servi de base à cette étude.

14. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit :

Paramètre	Unités	Valeur
Quantité de produit	kg/m²	1,7
Emballage de distribution	-	-
Carton ondulé triple paroi	kg/m²	9,69E-03
Etiquette papier	kg/m²	1,56E-05
Film PE	kg/m²	5,10E-04
Palette bois	kg/m²	4,86E-02
Sac PE	kg/m²	7,85E-03
Taux de chute lors de la mise en œuvre	%	2
Taux de chute lors de la maintenance	%	-
Justification des informations fournies		Les informations sont fournies par Beissier.

15. Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 1% en masse)

    Le produit ne contient aucune substance présente dans la « liste candidate de substances extrêmement préoccupantes soumises à autorisation » dans des teneurs dépassant les limites d'enregistrement auprès de l'Agence européenne des produits chimiques.

16. Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément aux §7.2.2 de la NF EN 15804+A1)

Paramètre	Unités	Valeur
Durée de vie de référence	Années	30
Propriétés déclarées du produit à la sortie de l'usine	-	Les enduits respectent les spécifications de la NF T 30 608. Ph : 8-9 +/- 1
Paramètres théoriques	-	-
Qualité présumée des travaux	-	L'installation est supposée réalisée en conformité avec les recommandations de Beissier
Environnement extérieur	-	Le produit émet une très faible quantité de COV durant sa vie en œuvre (voir paragraphe 7).
Environnement intérieur	-	
Conditions d'utilisation	-	L'utilisation du produit est supposée conforme aux préconisations de Beissier.
Maintenance	-	Aucun entretien n'est nécessaire sur la durée de vie du produit.

4 ETAPES DU CYCLE DE VIE

Diagramme du cycle de vie du produit :

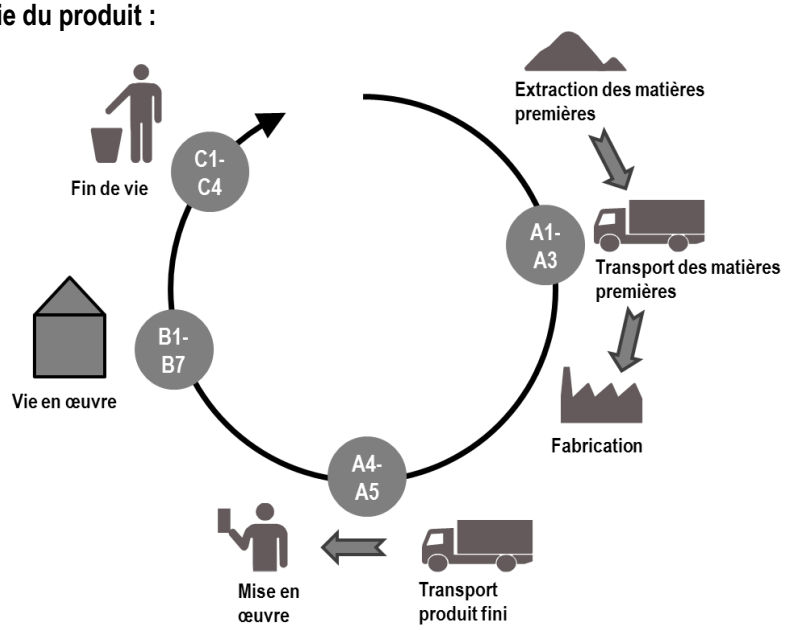

4.1 Etape de production, A1-A3

Les étapes A1 à A3 comprennent tous les processus depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur transformation en usine

4.2 Etape de construction, A4-A5

Transport jusqu'au chantier (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule		Le véhicule considéré est un camion de type Euro 4 et de charge utile 16-32 tonnes. Diesel : 0,016 Litre/UF
Distance jusqu'au chantier	km	348
Capacité d'utilisation	%	100
Masse volumique du produit transporté	kg/m^3	-
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique		-
Description du scénario		La moyenne des distances de transport des références a été utilisée.

Installation dans le bâtiment (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation (spécifiés par matériau)	unités appropriées	-
Consommation d'eau	m^3	1,70E-05
Consommation d'énergie	-	-
Electricité	kWh	2,04E-02
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifiés par type)	kg	-
Matières collectées pour recyclage	-	-
Carton ondulé triple paroi	kg	9,69E-03
Film polyéthylène	kg	5,10E-04

Palette bois	kg	4,86E-02
Matières envoyées en enfouissement	-	-
Seau polypropylène	kg	2,38E-03
Etiquette papier	kg	1,56E-05
Sac polyéthylène	kg	7,85E-03
Pertes de mise en œuvre	kg	3,40E-02
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	kg	-
Description du scénario		L'enduit est appliqué sur son support à l'aide d'une machine airless ou d'une machine à vis en fonction de la référence (une pondération a été faite). Les pertes de mise en œuvre sont éliminées par enfouissement.

4.3 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

B2 Maintenance (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		Le produit ne nécessite aucun entretien durant sa vie en œuvre.
Fréquence de maintenance	année	-
Intrants auxiliaires pour la maintenance (par exemple, produit de nettoyage, spécifier les matériaux)	kg/cycle	-
Déchets produits pendant la maintenance (spécifier les matériaux)	kg	-
Consommation nette d'eau douce	m^3	-
Intrant énergétique pendant la maintenance (par exemple nettoyage par aspiration), type de vecteur énergétique, par exemple électricité, et quantité, si applicable et pertinent	kWh	-

B3 Réparation (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		Le produit ne nécessite aucune réparation durant sa vie en œuvre.
Processus d'inspection		-
Fréquence de réparation	année	-
Intrants auxiliaires (par exemple lubrifiant, spécifier les matériaux)		-
Déchets produits pendant la réparation (spécifier les matériaux)	kg	-
Consommation nette d'eau douce	m^3	-
Consommation et type d'énergie		-

B4 Remplacement (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur/description
Fréquence de remplacement	année	-
Consommation et type d'énergie	kWh	-
Quantité de pièce usée remplacée	kg	-
Description du scénario		Le produit ne nécessite aucun remplacement durant sa vie en œuvre.

B5 Réhabilitation (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		Le produit ne nécessite pas de rénovation durant sa vie en œuvre.
Fréquence de réhabilitation	année	-
Quantité de matière nécessaire		-
Déchets produits pendant la réhabilitation	kg	-
Consommation et type d'énergie	kWh	-
Autres hypothèses pour l'élaboration de scénarios	Unités appropriées	-

B6 – B7 Utilisation de l'énergie et de l'eau (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur/description
Intrants auxiliaires spécifiés par matière	unités appropriées	-
Consommation nette d'eau douce	m^3	-
Type d'énergie	kWh	-
Puissance de sortie de l'équipement	kWh	-
Performance caractéristique	unités appropriées	-
Autres hypothèses pour l'élaboration de scénarios	unités appropriées	-
Description du scénario		-

4.4 Etape de fin de vie C1-C4 :

Paramètre	Unités	Valeur/description
Quantité collectée séparément	kg	1,7
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	kg	-
Quantité destinée à la réutilisation	kg	-
Quantité destinée au recyclage	kg	-
Quantité destinée à la récupération d'énergie	kg	-
Quantité de produit mise en décharge	kg	1,7
Description du scénario		Le produit est transporté et enfoui en centre de stockage de déchets non dangereux. La distance de transport hypothétique est de 30 km. Aucun impact associé à l'étape C1 de déconstruction ou démolition n'a été renseigné par l'entreprise. Aucun traitement des déchets n'a lieu (étape C3) en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage.

4.5 Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D

Le module D n'est pas pris en compte dans cette étude.

5 INFORMATION POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

PCR utilisé	EN 15804
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A1 et son complément national XP P01-064/CN.
Allocations	Sans objet.
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires	Données génériques issues de la base de données ECOINVENT. Logiciels utilisés : - SimaPro, logiciel d'analyse de cycle de vie (V8.03) - Ev-DEC, (www.ev-dec.com), développée par le cabinet conseil EVEA (www.evea-conseil.com), qui aide à la réalisation des FDES.
Variabilité des résultats	Sans objet.

6 RESULTAT DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Impacts environnementaux	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/ démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Réchauffement climatique kg CO_2 eq/UF	1,80E-01	1,19E-01	1,76E-01	1,04E-01	1,43E-02	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	8,60E-03	N.C.	9,24E-03	N.C.
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	3,19E-08	2,19E-08	2,58E-08	1,91E-08	3,82E-09	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	1,58E-09	N.C.	3,06E-09	N.C.
Acidification des sols et de l'eau kg SO_2 eq/UF	8,43E-04	4,80E-04	5,93E-04	4,19E-04	5,72E-05	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	3,47E-05	N.C.	7,01E-05	N.C.
Eutrophisation kg $(PO_4)^{3-}$ eq/UF	1,55E-04	8,17E-05	8,95E-05	7,13E-05	8,89E-06	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	5,90E-06	N.C.	1,17E-05	N.C.
Formation d'ozone photochimique Ethene eq/UF	1,00E-04	5,31E-05	9,47E-05	4,63E-05	6,77E-06	7,82E-05	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	3,83E-06	N.C.	8,73E-06	N.C.
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	1,02E-05	7,48E-07	2,24E-06	6,52E-07	5,75E-07	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	5,40E-08	N.C.	3,33E-08	N.C.
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ PCI/UF	3,48E+00	1,80E+00	2,76E+00	1,57E+00	2,22E-01	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	1,30E-01	N.C.	2,59E-01	N.C.
Pollution de l'eau m^3/UF	1,19E-01	4,17E-02	7,26E-02	3,64E-02	5,79E-03	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	3,01E-03	N.C.	5,44E-03	N.C.
Pollution de l'air m^3/UF	2,31E+01	1,51E+01	1,61E+01	1,31E+01	1,46E+00	1,89E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	1,09E+00	N.C.	1,33E+00	N.C.

Utilisation des ressources	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction /démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	5,68E-01	2,30E-02	1,43E+00	2,01E-02	5,22E-02	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	1,66E-03	N.C.	6,22E-03	N.C.
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0,00E+00	N.C.	0,00E+00	N.C.
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	5,68E-01	2,30E-02	1,43E+00	2,01E-02	5,22E-02	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	1,66E-03	N.C.	6,22E-03	N.C.
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	3,78E+00	1,83E+00	3,68E+00	1,60E+00	4,61E-01	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	1,32E-01	N.C.	2,64E-01	N.C.
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	9,06E-02	0,00E+00	7,16E-04	0,00E+00	1,83E-03	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0,00E+00	N.C.	0,00E+00	N.C.
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	3,87E+00	1,83E+00	3,68E+00	1,60E+00	4,63E-01	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	1,32E-01	N.C.	2,64E-01	N.C.
Utilisation de matière secondaire kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0,00E+00	N.C.	0,00E+00	N.C.
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0,00E+00	N.C.	0,00E+00	N.C.
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0,00E+00	N.C.	0,00E+00	N.C.
Utilisation nette d'eau douce m^3/UF	5,28E-03	3,20E-04	1,12E-03	2,79E-04	2,82E-04	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	2,31E-05	N.C.	2,79E-04	N.C.

Catégorie de déchets	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	8,33E-03	1,15E-03	3,33E-03	1,01E-03	3,11E-04	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	8,33E-05	N.C.	1,09E-04	N.C.
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	4,57E-02	9,37E-02	8,57E-02	8,17E-02	5,09E-02	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	6,77E-03	N.C.	1,70E+00	N.C.
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	9,34E-06	1,24E-05	2,19E-05	1,08E-05	4,33E-06	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	8,93E-07	N.C.	1,73E-06	N.C.

Flux sortants		Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
		A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 traitement des déchets	C4 Décharge	
Composants destinés à la réutilisation kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0,00E+00	N.C.	0,00E+00	N.C.
Matériaux destinés au recyclage kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	1,59E-03	0,00E+00	5,89E-02	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0,00E+00	N.C.	0,00E+00	N.C.
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0,00E+00	N.C.	0,00E+00	N.C.
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique) MJ/UF	Electricité	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0,00E+00	N.C.	0,00E+00	N.C.
	Vapeur	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0,00E+00	N.C.	0,00E+00	N.C.
	Gaz de process	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0,00E+00	N.C.	0,00E+00	N.C.

Catégorie d'impact / flux	Unité	Total Fabrication	Total Mise en œuvre	Total Vie en œuvre	Total Fin de vie	Total Cycle de vie
Réchauffement climatique	kg CO_2 eq/UF	4,75E-01	1,18E-01	0,00E+00	1,78E-02	6,11E-01
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	7,96E-08	2,29E-08	0,00E+00	4,65E-09	1,07E-07
Acidification des sols et de l'eau	kg SO_2 eq/UF	1,92E-03	4,76E-04	0,00E+00	1,05E-04	2,50E-03
Eutrophisation	kg $(PO_4)^{3-}$ eq/UF	3,26E-04	8,01E-05	0,00E+00	1,76E-05	4,24E-04
Formation d'ozone photochimique	Ethene eq/UF	2,48E-04	5,30E-05	7,82E-05	1,26E-05	3,92E-04
Epuisement des ressources abiotiques -éléments	kg Sb eq/UF	1,32E-05	1,23E-06	0,00E+00	8,73E-08	1,45E-05
Epuisement des ressources abiotiques -fossiles	MJ PCI/UF	8,04E+00	1,79E+00	0,00E+00	3,89E-01	1,02E+01
Pollution de l'eau	m^3/UF	2,33E-01	4,21E-02	0,00E+00	8,45E-03	2,84E-01
Pollution de l'air	m^3/UF	5,43E+01	1,46E+01	1,89E+00	2,41E+00	7,32E+01
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	2,02E+00	7,23E-02	0,00E+00	7,88E-03	2,10E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	2,02E+00	7,23E-02	0,00E+00	7,88E-03	2,10E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	9,30E+00	2,06E+00	0,00E+00	3,96E-01	1,18E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	9,13E-02	1,83E-03	0,00E+00	0,00E+00	9,31E-02
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	9,39E+00	2,06E+00	0,00E+00	3,96E-01	1,18E+01
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m^3/UF	6,72E-03	5,61E-04	0,00E+00	3,02E-04	7,59E-03
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	1,28E-02	1,32E-03	0,00E+00	1,92E-04	1,43E-02
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	2,25E-01	1,33E-01	0,00E+00	1,71E+00	2,06E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	4,36E-05	1,51E-05	0,00E+00	2,63E-06	6,14E-05
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	1,59E-03	5,89E-02	0,00E+00	0,00E+00	6,04E-02
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (électricité)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (vapeur)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (gaz)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

7 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT LA PERIODE D'UTILISATION

SCENARIO	PARAMETRE	UNITES	RESULTATS
Émission dans l'air intérieur	Résultats d'essais selon CEN/TC 351	*a)*	TVOC < 550µg/m3 après 28 jours
	Description du scénario 1		Moyenne des tests d'émission Eurofins pour une quantité moyenne de 1,7kg/m² (tests n°392-2013-00007502 ; 392-2013-00007504 ; G15704 ; G08466 ; G06984)
Émission dans le sol et l'eau	Résultats d'essais selon CEN/TC 351	*a)*	-
	Description du scénario 1		Non concerné.

a) Émissions dans l'air intérieur, le sol et l'eau selon les normes horizontales relatives aux mesures des émissions de substances dangereuses réglementées, provenant des produits de construction, au moyen de méthodes d'essai harmonisées conformes aux dispositions des Comités Techniques respectifs des Normes européennes de produits, lorsqu'elles sont disponibles.
Pour plus d'informations se référer à l'EeB Guide : http://www.eebguide.eu/?p=1991

8 CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment :
Les enduits intérieurs de peinture en pâte ne revendiquent aucune performance thermique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment :
Les enduits intérieurs de peinture en pâte ne revendiquent aucune performance acoustique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment :
Les enduits intérieurs de peinture en pâte contribuent au confort visuel, cependant aucun essai n'a été réalisé.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment :
Lors de l'application des produits une odeur est dégagée. Cependant, aucun essai d'intensité d'odeur n'a été réalisé.